



Réservé à la banque	Date	<input type="text"/>	<input type="text"/>	20	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° de relation 1 : 0200	<input type="text"/>					
N° de relation 2 : 0200	<input type="text"/>					
N° de relation 3 : 0200	<input type="text"/>					
N° de compte (IBAN) : BE	<input type="text"/>	523	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° de compte (IBAN) : BE	<input type="text"/>	523	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° de compte (IBAN) : BE	<input type="text"/>	523	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° de compte (IBAN) : BE	<input type="text"/>	523	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Relationship manager	<input type="text"/>					

Demande d'ouverture d'un compte à terme Triodos pour particuliers

Suivez ces étapes pour ouvrir un compte à terme Triodos.

1. Avez-vous déjà un compte d'épargne Triodos?

L'ouverture d'un compte à terme Triodos (un ou deux titulaires) est conditionnée à la possession d'un compte d'épargne Triodos (un ou deux titulaires).

Vous n'avez pas encore de compte d'épargne Triodos? Rendez-vous sur notre site web triodos.be/fr/epargner afin d'en ouvrir un.

2. Comment procéder à cette demande ?

- Complétez cette demande directement dans le PDF
- Signez aux endroits indiqués avec votre signature électronique et votre E-ID
- Envoyez-nous ce document par e-mail à info@triodos.be ou via votre INternet banking en message sécurisé
- Si vous n'avez pas la possibilité de signer de manière électronique, vous pouvez apposer une signature manuelle et envoyer votre dossier par la poste à la Banque Triodos, Customer Administration, Rue Haute 139/3, 1000 Bruxelles

Les titulaires recevront automatiquement **un accès gratuit à Online Banking** afin de gérer les nouveaux comptes. Ceci inclut aussi bien un accès à Internet Banking (sur votre PC) que Mobile Banking (l'app sur votre smartphone). Si vous avez déjà votre accès à Online Banking, ces nouveaux comptes seront automatiquement ajoutés dans votre Online Banking. Si vous êtes un nouvel utilisateur, vous recevrez votre nom d'utilisateur en annexe de votre lettre de confirmation d'ouverture de compte. Pour des raisons de sécurité, vous recevrez votre mot de passe dans un courrier séparé. Aussi bien votre nom d'utilisateur que votre mot de passe sont strictement confidentiels.

1. Protection des dépôts (SGD)

Les avoirs déposés sur les comptes d'épargne et comptes à terme Triodos sont couverts par le système légal néerlandais de protection des dépôts (appelé le 'Depositogarantiestelsel'). Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le 'Formulaire d'information relatif au système de garantie des dépôts' sur www.triodos.be. Vous pouvez également recevoir ce document gratuitement sur simple demande. En signant le présent formulaire d'ouverture, vous confirmez en avoir reçu un exemplaire.

2. Conditions Générales et Particulières/Charte Vie Privée

Les Conditions Générales de la Banque Triodos, les Conditions Particulières Online Banking, ainsi que la Charte Vie Privée Banque Triodos sont d'application pour ces comptes. En signant ce formulaire d'ouverture de compte, tous les soussignés marquent explicitement leur accord sur ces Conditions et la Charte Vie Privée. Ces documents sont disponibles gratuitement sur www.triodos.be ou sur simple demande auprès de la Banque Triodos.

3. Coordonnées du titulaire

Nom Prénom

Numéro de compte d'épargne Triodos N° de Registre national

GSM E-mail

Questions légalement requises

Nous sommes légalement tenus de connaître la finalité de l'ouverture de votre compte et l'origine des fonds que vous nous confiez. La Banque Triodos contribue ainsi activement à la lutte contre la criminalité et le financement du terrorisme.

Quelle est votre source de revenu principale ? (un seul choix possible)

Salarié Entrepreneur (l'entreprise est une personne morale) Indépendant Rente

Pension Étudiant (bourse) Sans revenus Autre

Signature du titulaire

Lorsque le compte est ouvert au nom de deux personnes, le titulaire et le cotitulaire se donnent et acceptent une procuration réciproque sur ces comptes.

Pour signer des documents électroniquement vous aurez besoin de :

- votre carte d'identité et son code PIN
- un lecteur de carte d'identité (il peut être soit externe soit intégré à votre ordinateur)
- le logiciel gratuit Acrobat Reader DC
- le logiciel eID du Service Public Fédéral Belge (il doit être téléchargé et installé sur votre ordinateur)

Pour accord
Lu et
Approuvé

Lieu Date (jj-mm-aaaa)

4. Coordonnées du cotitulaire

À compléter le cas échéant.

Nom Prénom

Numéro de compte d'épargne Triodos N° de Registre national

GSM E-mail

Questions légalement requises

Nous sommes légalement tenus de connaître la finalité de l'ouverture de votre compte et l'origine des fonds que vous nous confiez. La Banque Triodos contribue ainsi activement à la lutte contre la criminalité et le financement du terrorisme.

Quelle est votre source de revenu principale ? (un seul choix possible)

Salarié Entrepreneur (l'entreprise est une personne morale) Indépendant Rente

Pension Étudiant (bourse) Sans revenus Autre

Signature du cotitulaire

Lorsque le compte est ouvert au nom de deux personnes, le titulaire et le cotitulaire se donnent et acceptent une procuration réciproque sur ces comptes.

Pour signer des documents électroniquement vous aurez besoin de :

- votre carte d'identité et son code PIN
- un lecteur de carte d'identité (il peut être soit externe soit intégré à votre ordinateur)
- le logiciel gratuit Acrobat Reader DC
- le logiciel eID du Service Public Fédéral Belge (il doit être téléchargé et installé sur votre ordinateur)

Pour accord
Lu et
Approuvé

Lieu Date (jj-mm-aaaa)

7. Compte bénéficiaire pour votre compte à terme

Le compte bénéficiaire de votre compte à terme est votre compte d'épargne Triodos. Ce compte sera utilisé pour le paiement des intérêts ou le versement du capital à l'échéance de votre contrat.

Vous n'avez pas encore de compte d'épargne Triodos? Rendez-vous sur notre site web triodos.be/fr/epargner afin d'en ouvrir un.

8. Extraits de compte

Format

électronique (disponible gratuitement via Online Banking) papier par la poste (voir les frais sur la liste des tarifs)

Périodicité (fréquence à laquelle les extraits de compte sont générés)

annuelle semestrielle trimestrielle mensuelle après chaque opération

9. Résidence fiscale - Common Reporting Standard/FATCA

La réglementation européenne, le '**Common Reporting Standard - CRS**' ainsi que la '**Foreign Account Tax Compliance Act - FATCA**' américaine obligent les banques à identifier les pays dans lesquels leurs clients ont leur résidence fiscale. Cela concerne tous les clients titulaires d'un compte, en ce compris les mineurs. Les banques devront dans ce cadre communiquer annuellement à l'administration fiscale belge les informations sur les comptes des clients ayant leur résidence fiscale dans un autre pays que la Belgique. Le numéro d'identification fiscale (NIF) ou le '**Taxpayer Identification Number - TIN**' est le numéro utilisé par l'administration fiscale et fait partie des informations que la banque doit communiquer. Plus d'informations sont disponibles dans les questions fréquemment posées sur notre site internet.

10. Données personnelles

Seules les données que vous remplissez sur ce formulaire seront enregistrées dans nos bases de données. La banque traitera ces données dans le respect des lois applicables et en conformité avec la Charte Vie Privée. Ce document est disponible gratuitement sur www.triodos.be ou sur simple demande auprès de la Banque Triodos.

11. Questions légalement requises

Plus nous connaissons nos clients, mieux nous pouvons repérer les transactions inhabituelles. C'est pourquoi nous vous demandons des informations supplémentaires. De cette manière, nous pouvons contribuer activement ensemble à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Veillez fournir des détails sur le montant et la source de votre premier versement.

Montant (un seul choix possible)

< 250.000 euros 250.000 - 750.000 euros > 750.000 euros

Quel est la source de ce montant ? (plusieurs choix possibles)

Salaire Revenu d'entrepreneur (l'entreprise est une personne morale) Revenu d'indépendant

Prime reçue à l'emploi Avantages sociaux Pension Héritage

Assurance-vie Indemnisation Jeux de hasard / loterie Règlement du divorce

Épargne / investissements existants Don Transaction immobilière Transaction en crypto-monnaie

Autre

Quelle sera la fréquence et l'ordre de grandeur estimés des transactions entrantes ?

Fréquence (un seul choix possible)

Unique Mensuellement Trimestriellement Annuellement

Montant

euros